Date: 10.05.2014

24 heures

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'577
Parution: 6x/semaine

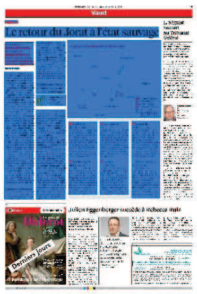

N° de thème: 999.002
N° d'abonnement: 1083941
Page: 12
Surface: 58'536 mm²

Pas de catégorie 3

Nature

Le retour du Jorat à l'état sauvage

Un dixième du massif forestier des hauteurs lausannoises sera voué à une réserve naturelle. Démarche dévoilée aujourd'hui

Daniel Audétat

Le projet commencera par surprendre les milliers de promeneurs du Jorat. Puis il devrait leur plaire, même s'il consiste à soustraire à l'emprise humaine près d'un dixième des forêts qu'ils affectionnent. A 5 kilomètres du centre-ville de Lausanne, ce massif forestier n'est pas seulement le plus grand du Plateau suisse. C'est aussi le dernier de cette ampleur à être d'un seul tenant.

Sur environ 400 hectares, il sera abandonné à la nature dès 2016, sans plus aucun entretien, si ce n'est pour y ménager des sentiers hors desquels il sera interdit de s'aventurer. Exactement comme dans le Parc national suisse créé en Engadine il y a un siècle. Ce projet devrait être soumis en janvier à la Confédération dans le cadre d'une candidature au label de «parc naturel périurbain».

Juste derrière l'ancien collège de Renens, dans la maison rose où siège sa petite administration, Anne Marion Freiss s'émerveille devant les deux grandes cartes qu'elle a étalées sur la table de la salle de conférences. Préfète de l'Ouest lausannois, elle préside l'Association «Jorat, une terre à vivre au quotidien», constituée en 2012 par l'Etat de Vaud et par treize Communes, dont Lausanne.

Multicolore, la première des cartes de la préfète montre comment se répartit la propriété des bois du Jorat. Le massif couvre 7000 hectares, dont 4000 sont détenus par l'Etat de Vaud et les Communes qui ont rejoint l'association. A elle seule, la Ville de Lausanne règne sur 1500 hectares, tandis que l'ensemble des propriétaires privés n'en conservent que 150.

Réserves en croissance

L'autre carte d'Anne Marion Freiss recense les parcs naturels de Suisse: «C'est impressionnant. Leur surface totale correspond à près de 18% de la superficie du pays.» A ce «laboratoire de la nature sauvage» qu'est, depuis 1914, la réserve des Grisons s'ajoutent douze autres parcs d'importance nationale. A vrai dire, sept sont encore en phase de création. C'est dans cette liste que s'inscrira le Jorat, si son dossier de candidature est accepté, d'abord par les Communes concernées, en septembre, puis en 2015 par l'Office fédéral de l'environnement. L'ensemble du processus a été lancé en 2007 par la révision de la loi fédérale sur la protection de la nature.

> «Cette réserve sera un laboratoire de la nature sauvage»

Anne Marion Freiss, préfète de l'Ouest lausannois

La Confédération prévoit trois sortes de parcs: les parcs nationaux, où, dans une zone centrale d'au moins 50 km² sur le Plateau et de 100 km² dans les Alpes, la nature est à l'abri de toute intervention humaine; les parcs naturels régionaux, qui s'appliquent à des zones rurales d'au moins 100 km²; et les parcs naturels périurbains, qui, comme les parcs nationaux, se conçoivent autour d'une zone centrale sauvage. Mais, dans leur cas, la dimension minimale du milieu naturel préservé est de 4 km².

Ce minimum correspond aux 400 hectares que veulent mettre en commun les partenaires de l'association du Jorat. «Ainsi, on transforme une contrainte en projet», se félicite Etienne Balestra, adjoint du Service des parcs et domaines de Lausanne. Car une autre loi fédérale, celle sur les forêts, exige de tous les propriétaires que, d'ici à 2030, ils tiennent 10% de leur surface «en réserve». Autrement dit sans entretien forestier. Si le projet de «Jorat, une terre à vivre au quotidien» est accepté, la Confédération et le Canton participeront pour 80% au budget du parc périurbain, qui est estimé à 440 000 francs. Ce serait la deuxième réserve de ce type à voir le jour, après celle du Sihlwald, entre Zurich et Zoug.

Date: 10.05.2014

24 heures

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'577
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 999.002
N° d'abonnement: 1083941
Page: 12
Surface: 58'536 mm²

Pas de catégorie 3

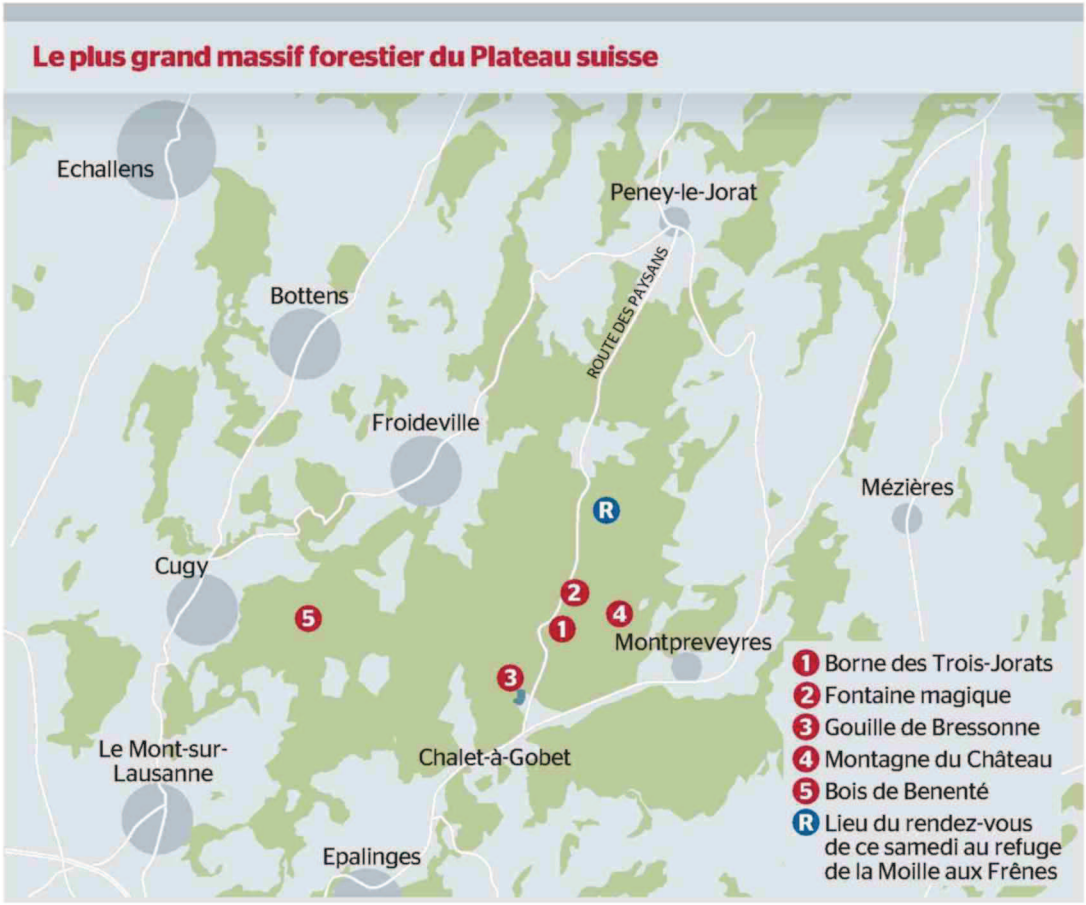

1 La borne des Trois-Jorats

Les défrichements ont commencé au VIe siècle avec l'installation de l'évêque à Lausanne. Ils se sont intensifiés alors que se développaient les monastères de Hautcrêt et de Montheron. Puis des droits d'usage ont été accordés aux communautés villageoises. D'où des conflits juridiques qui amenèrent les Bernois à poser des bornes. L'origine de celle des Trois-Jorats remonte à 1700.

4 La Montagne du Château

Au cœur du Haut-Jorat, de nombreuses espèces prolifèrent grâce à la reconstitution d'un réseau d'une centaine de mares. En quelques années, la flore s'est développée avec une vitesse qui étonne les biologistes. Les oiseaux migrateurs favorisent sans doute la propagation des graines en passant de mare en mare, où se renouvellent tout aussi vite batraciens et papillons.

2 La Fontaine magique

Avec ses moraines et sa molasse, le sous-sol du Jorat est une éponge. Ses nombreuses sources délivrent une eau très douce car faiblement minéralisée, et en général si pure qu'il n'est pas besoin de la traiter pour qu'elle soit potable. D'où de nombreuses fontaines, dont une au moins, très fréquentée, aurait des vertus magiques. Douze d'entre elles sont les étapes d'un itinéraire pédestre fléché.

5 Le bois de Benenté

Dans cette partie du Jorat qui s'enfonce vers le vallon du Talent, l'exploitation forestière est très faible depuis de nombreuses années. La faune est abondante dans cette «vieille forêt», où s'aperçoivent relativement facilement chevreuils, lièvres et putois. Trente-deux espèces de mammifères sont recensées dans

Date: 10.05.2014

24 heures

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'577
Parution: 6x/semaine

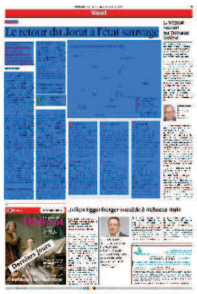

N° de thème: 999.002
N° d'abonnement: 1083941
Page: 12
Surface: 58'536 mm²

Pas de catégorie 3

le Jorat. Après en avoir disparu, la bécasse des bois y fait son retour.

❸ La gouille de Bressonne

Dès le XIXe siècle, les espaces humides du Jorat ont été drainés pour favoriser l'exploitation forestière. Se sont ensuivies des périodes de crue et de sécheresse. Depuis vingt-cinq ans, de nombreux drainages ont été obstrués, de façon à favoriser la reconstitution des marais et des «mouilles» (où l'eau stagne sans s'écouler). La gouille de Bressonne est aménagée pour la visite.

Ⓡ Le rendez-vous de ce samedi

Après Le Chalet-à-Gobet en venant de Lausanne, il faut emprunter la route des Paysans jusqu'au refuge de la Moille aux Frênes. Le projet de «parc naturel périurbain» y sera présenté ce samedi 10 mai, lors d'une fête joratoise, de 9 h 30 à 16 h (partie officielle dès 11 h en présence de la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro). Des visites guidées de la forêt sont au programme.

P. FY